

L'entrepreneuriat :
de l'esprit d'entreprise à l'esprit d'entreprendre ...
*Analyse de la contribution des ONG à la redéfinition
des facteurs de richesse*

n° 02-67

Gervais DOUBA*
Institut Universitaire de Technologie
Université de Rouen
3, avenue Pasteur
76186 – ROUEN Cedex
e-mail : douba@osiris.univ-rouen.fr

*Enseignant en gestion à l'IUT (Université de Rouen) Département Techniques de Commercialisation.
L'auteur est membre du réseau Entrepreneuriat de l'AUF et de l'Institut CEDIMES (Paris). Secrétaire Général Adjoint chargé des questions internationales de la section française de D.E.I. ONG n° 1 auprès de l'UNICEF et n° 3 auprès de l'UNESCO. A ce titre, il collabore aux groupes de liaison des ONG auprès de l'UNESCO.

Résumé

Dans son acception « pouvoir d'influence ou groupe de pression », le phénomène O.N.G. (Organisation Non Gouvernementale) a émergé en 1919. Ces organisations ont réussi à jouer un petit rôle dans quelques commissions de la S.D.N. (Société Des Nations). Puis, ont connu une éclipse ; sinon une césure dans leur histoire de 1934 à 1945. De 1949 à nos jours, elles se sont institutionnalisées et pratiquement professionnalisées à l'instar des organisations gouvernementales. Elles se sont rendues performantes par leur expertise et leur capacité d'analyse au point de devenir – de nos jours – les interlocutrices privilégiées des institutions intergouvernementales.

En revanche, l'intérêt que portent les sciences de gestion aux O.N.G. ; en terme d'approche « entrepreneuriale » est à son balbutiement. Et pourtant, elles deviennent de véritables entreprises – au sens où l'entend Joseph Schumpeter. En raison de leur poids dans le monde, de leur contribution à la déconstruction des modèles d'analyse des mécanismes économiques traditionnels, de leur contribution à la redéfinition des facteurs de richesse et de l'effort qu'elles déploient pour faire émerger des mécanismes d'alternatives de redistribution de richesse, les sciences de gestion ne sauraient les tenir longtemps à la marge.

L'intérêt de cette recherche – qui n'en est qu'à son début – est de placer le phénomène au centre des préoccupations à venir des sciences de gestion, notamment à travers l'adaptation de certains modèles d'analyse appliqués dans le champ « entrepreneurial ».

Mots clefs : Entrepreneuriat associatif, développement local, ONG, richesse, pauvreté.

Abstract

In its sense « lobby or pressure group », the phenomenon of Non Governmental Organisation (NGO) emerged in 1919. Those organisations managed to play a little role in some commissions of the League of Nations. They experienced some decline and even a break in their history from 1934 to 1945. From 1949 till today, they became an institution like the non-governmental organisations. They became efficient thanks to their expertise and their capacity of analysis to such an extent that they became the representative the governmental institutions prefer to deal with.

On the other hand, the interest that Science of Management have in NGOs as far as their entrepreneurial capacities are concerned seems to be still in its infancy. Yet, owing to their influence throughout the world, to the fact that they contribute on the one hand to calling into question the traditional economic mechanisms, on the other hand to re-defining the factors of wealth and its redistribution, Science of Management can't afford to ignore them for a long time.

The interest of this note is to focus the attention of Science of Management on this phenomenon especially through some models of analysis...

Introduction :

Dans son célèbre ouvrage publié en 1942, *Capitalisme, socialisme et démocratie*¹ Joseph Schumpeter, le théoricien de l'innovation et de l'esprit d'entreprise écrivait dans un sous chapitre intitulé « *le crépuscule de la fonction d'entrepreneur* » :

« Le rôle de l'entrepreneur consiste à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité technique inédite. La construction de chemin de fer dans ses premiers stades, la production d'énergie électrique avant la première guerre mondiale, la vapeur et l'acier, l'automobile, les entreprises coloniales fournissent des exemples frappants d'une vaste catégorie d'affaires qui en comprend une quantité innombrable de plus modestes- jusqu'à celles consistant, au bas de l'échelle, à faire une réussite d'une saucisse ou brosse à dent d'un type spécifique. La mise en œuvre de telles innovations est difficile... , en premier lieu parce qu'elles se détachent des besognes de routine familières à quiconque et, en deuxième lieu, parce que le milieu économique y résiste par des moyens divers, allant, selon les conditions sociales, du refus pur et simple d'acquiescer ou de financer un nouvel objet, à l'agression physique contre l'homme qui tente de le produire »

A la lecture de cet extrait, on peut relever que ce qui caractérise l'entrepreneuriat – qui, pour nous, englobe aussi bien l'esprit d'entreprise que l'esprit d'entreprendre - c'est l'état d'esprit et le goût du risque. C'est dire que pour agir avec confiance au-delà de la zone délimitée par les balises familières et surmonter ces résistances du milieu, des aptitudes sont nécessaires qui n'existent que chez une faible fraction de la population et qui caractérisent à la fois le type et la fonction d'entrepreneur. La prise du risque et le changement de paradigme, c'est-à-dire la volonté de modifier le regard que l'on pose sur les choses et sur les gens, la maîtrise de la technologie et l'usage que l'on en fait. La seule volonté et curiosité qui vaille la peine d'être pratiquée avec un peu d'obstination : non pas celle qui cherche à s'assimiler ce qu'il convient de connaître ou de changer mais celle qui permet de se déprendre de soi-même. Pour cette catégorie d'êtres, il y a des moments dans la vie où la question s'est posée de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit, est nécessaire pour continuer à regarder ou à réfléchir². Ainsi, la prise de risque, la volonté de relever le défi en changeant de paradigme constituent le moteur et le cœur de l'entrepreneuriat ainsi que l'énergie de la démarche entrepreneuriale. Sur le plan économique, la prise de risque contribue au processus de la croissance économique. C'est la prise de risque qui renouvelle en permanence le tissu industriel, stimule le progrès technique et satisfait au mieux le marché par les effets induits de la concurrence.

Si l'on peut remarquer que la recherche universitaire a jusqu'ici considéré le domaine économique comme le domaine de prédilection de l'entrepreneuriat par la description et l'analyse des façons dont s'est opérée la succession des technologies nouvelles et comment se sont constituées ces grandes entreprises, firmes multinationales dont on pensait qu'elles étaient mieux adaptées à l'extension des marchés, son intérêt pour l'entrepreneuriat associatif, c'est-à-dire le monde non marchand, n'est qu'à son

¹ Jacques Marseille ; Professeur à l'Université de Paris 1 Sorbonne « La création d'entreprise, une exception française ou un trouble de la mémoire ? » Actes du colloque de l'ADHE sous sa propre direction ». Joseph Schumpeter, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, traduction Payot, 1965 p. 186.

² Michel Foucault « L'usage des plaisirs, Paris, Gallimard, N.R.F. 1984, p. 14. »

balbutiement à en croire les travaux de ATD-Quart Monde et de l'Université sur « vaincre l'exclusion ».

Quels éléments de ressemblance en termes de prise de risque et de changement de paradigme existent-ils entre Louis Renault et Henri Dunant, André Citroën et Bernard Kouchner . Quel serait le questionnement de Schumpeter face à l'action de l'abbé Pierre à travers la Fondation Emmaüs, le réseau ATD-quart monde et l'action du père Joseph Wresinski ?

Ce sont des hommes d'action qui n'avaient pas hésité à saisir toute opportunité de créer une nouvelle organisation marchande pour les uns et non marchande pour les autres et qui, se sont rendus célèbres sur le plan économique et social à partir de cette réalisation. De cette aptitude, toutes les sociétés auxquelles ils appartiennent et au-delà de sa sphère, les reconnaît comme non conformistes, ayant une vision large de la vie, endurants et patients.

S'agissant du domaine du non marchand, que le commun des mortels les identifie sous le nom de « Médecin Sans Frontière. » ou « Médecin Du Monde » ou ATD-Quart monde ou d'Amnisty Internationale ou de Croix Rouge Internationale ou de Terre des Hommes ou Défense de l'Enfant Internationale ou de RADI (réseau africain de développement intégré), pour ne citer que celles dont la notoriété spontanée ne fait plus de doute, selon un rapport du PNUD³ le nombre des ONG recensé dans le monde est passé de 23600 en 1991 à 44000 en 1999. Elles sont multiformes mais ont en commun la préoccupation de privilégier la proximité et d'impulser la construction d'une société civile dont les composantes maîtrisent les instruments clés du développement durable et de la lutte contre la pauvreté. Elles posent clairement et de façon non conformiste la question de l'urgente nécessité de faire des pauvres, des citoyens à part entière, accédant à tous les droits économiques, sociaux et politiques puis exerçant et jouissant pleinement de tous ces droits à savoir l'ensemble des droits humains, puis remettent en question les instruments classiques de mesure de richesse d'il y a cinquante ans qu'est le P.I.B, enfin proposent avec audace la recherche et l'expérimentation de nouveaux indicateurs l'indice de développement humain (I.D.H)⁴

La prétention de cet article est double :

- démontrer que dans l'entrepreneuriat, l'esprit d'entreprendre doit supplanter l'esprit d'entreprise. L'esprit d'entreprendre est plus général. Il s'adresse autant au mode marchand dans le rôle économique, social et culturel du tissu de petite structure (approche Schumpéterienne) qu'au monde non marchand (O.N.G, fondation, associations). L'esprit d'entreprendre propose d'aller au-delà de Schumpéter, car force est d'admettre l'évidence suivante souvent, l'esprit d'entreprendre se trouve à l'intersection : lancer une activité marchande de façon innovante parfois grâce à des subventions publiques ou des financements privés, soit un dépassement en faveur de l'économie solidaire qui reconstruit les liens sociaux en train de s'effiloche ; ce que nous appelons l'entrepreneuriat associatif de type O.N.G. ou fondation. On trouve les caractéristiques de l'entrepreneuriat tant dans l'esprit d'entreprise que dans l'entrepreneuriat associatif dont la spécificité particulière est d'être des capteurs d'externalités, car leur action est déterminante dans le jeu complexe des relations entre les choix individuels et économiques, l'évolution de l'environnement et la

³ AFP 29/06/00 cité par le journal « Le monde interactif (actualité en continu) du 29/06/ 00

⁴ Alternatives Economiques n°193 de juin 2001 « Comprendre la macroéconomie »

reconstitution de l'espace des possibles à l'intérieur duquel se prennent les décisions. Que l'on se situe sur le plan théorique ou opérationnel, l'entrepreneuriat oppose et opposera une résistance à définition simple à cause de son caractère protéiforme et de l'usage inflationniste auquel la notion d'entrepreneur et d'entreprise donne lieu ; c'est-à-dire réduit au seul domaine marchand. L'entrepreneuriat, c'est l'esprit d'entreprendre qui comprend d'un côté la création d'entreprise et de l'autre la création d'activité relevant de l'économie solidaire ou l'activité humanitaire. Alors que l'entrepreneuriat traditionnel repose sur l'existence d'un marché solvable, l'entrepreneuriat associatif ne se pose nécessairement pas la question de la contrepartie financière et semble considérer le cas de ressources quasi illimitées où le souci premier est de satisfaire une demande (toujours croissante)

- soulever le questionnement et ses enjeux, que pose ce genre d'entrepreneuriat, lorsque l'on aborde le travail sur la richesse et la représentation de celle-ci. Sans remettre en cause le marché, l'entrepreneuriat associatif non seulement prône des principes d'action fondés sur la promotion et le respect des valeurs de solidarité et de partage, mais également et surtout adapte son offre aux réalités mouvantes et paradoxales de la demande locale. Les utilisateurs du service participent à sa production en tant qu'acteurs et se convainquent que le service est produit pour eux et avec eux. Cette relation de confiance et de proximité s'est peu à peu évaporée dans l'entrepreneuriat marchand classique, tellement soumis aux exigences de productivité, de rentabilité et de lutte concurrentielle, si bien qu'il ne recherche qu'une clientèle solvable, voire à haut revenu. Quant à la représentation de la richesse, par delà la critique des indicateurs classiques, il s'agit, pour l'entrepreneuriat associatif, de s'attaquer aux nombreux mythes qui ont fondé jusqu'à nos jours l'idéologie de l'entrepreneuriat et l'entreprise classique Schumpéterienne, selon laquelle, il n'est de richesse que monétaire ; que les entreprises du secteur marchand sont seules créatrices de richesse et que les activités associatives qui contribuent à préserver l'environnement ou à renforcer le lien social ne font que ponctionner cette richesse, imputant ainsi la productivité des vrais acteurs économiques⁵. Restant dans cette logique Schumpéterienne, l'intérêt d'une étude de l'entrepreneuriat associatif réside dans la nécessité de trouver un point de raccordement notamment faire impulser des innovations pour éviter de pérenniser une forme permanente d'assistanat ou d'artisanat au lieu de veiller à une juste redistribution des richesses à terme ou moderniser l'outil de production.

Enfin, l'orientation de l'article est de montrer l'interdépendance de la pratique observée avec les éléments de la théorie en cherchant à fournir des éléments de réflexion pour l'avenir.

1. Les caractéristiques entrepreneuriales dans et de la démarche

L'entreprise et l'entrepreneur constituent des figures centrales dans les processus de gestion dans le secteur marchand. Selon Bernard Guilhot - dans son analyse de la montée en puissance du modèle entrepreneurial - seuls trois éléments permettent de caractériser le concept d'entrepreneuriat : l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise et l'entrepris⁶ (Julien et Marchesnay, 1996). A partir d'une synthèse de la littérature anglo-saxonne et de

⁵ Philippe Merlant « Qu'est-ce que ça vaut ». Transversales n° 70 août 2001. Commentaire de la première partie du Rapport d'étape de Patrick Viveret sur les nouveaux facteurs de richesse. Et Dominique Méda « Qu'est-ce que la richesse » éditions Aubier Paris 1999.

⁶ Bernard Guilhot « soixante-dix ans d'analyses de défaillances d'entreprise "Problèmes économiques" n° 2700 du 14 Février 2001. Source revue française de gestion n° 130 septembre-octobre 2000 (FNEGE)

ses propres travaux, Bruyat (1993) propose un schéma original sur la notion de « dialogique » entrepreneur/entreprise nouvelle. Ce terme forgé par Edgar Morin en 1989 signifie que deux ou plusieurs logiques différentes sont liées en une unité de façon complexe (complémentaire, concurrente et antagoniste) sans que la dualité se perde dans l'unité.

A l'observation, on peut vérifier que la notion de dialogique s'applique aussi dans le cas de la démarche entrepreneuriale des O.N.G.⁷. Ainsi on peut vérifier que s'agissant aussi bien de l'esprit d'entreprise que de la création d'entreprise et de l'entreprise, l'entrepreneuriat associatif se situe entre le marché et le volontariat. Ce qui aboutit à une typologie des ONG. Il y a des ONG sous-traitantes des légitimités supranationales telles l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale. Il y a des ONG autonomes, inféodées à aucune institution supranationale mais collaborant avec toutes les légitimités supranationales. Malgré la diversité de ces ONG, elles ont en commun une démarche entrepreneuriale comparable à celle de l'entrepreneuriat marchand classique : à savoir construire des outils de détection et d'herméneutique de situation (interprétation des facteurs à l'origine des causes) faire le constat d'un besoin socio-économique mal satisfait, voire révéler ou mettre en lumière un manque ou le manquement d'une institution dans l'accomplissement de sa mission et chercher à modifier le comportement des acteurs et l'environnement par l'innovation. Il convient de rappeler que l'innovation-en la matière- n'est pas technique. Il s'agit par exemple de modifier les représentations et les jugements sur l'environnement de décision et le monde, de remettre en cause la vision que l'on a du monde en déplaçant les catégories les mieux établis. L'innovation dans le domaine de l'entrepreneuriat associatif⁸ comporte, dans son principe même, une dimension sémiotique, c'est-à-dire liées aux significations et aux valeurs que l'on attribue aux objets, aux évènements et aux mots qui les désignent.

1.1. Construction d'instruments clés de détection des facteurs et d'herméneutique de situation

L'entrepreneuriat associatif de type ONG se rapproche de l'entrepreneuriat classique par son aptitude à construire des outils d'analyse et à mettre au point un mode opératoire. Pour notre sujet, nous proposons deux instruments. Nous appellerons le premier, le Triangle de la misère. Pour nous, la misère a trois principaux facteurs dont l'interdépendance en fait un système, qui conduit à l'exclusion et à la marginalisation socio-économique de l'individu ou du groupe. Pour l'analyser, nous le représentons sous la forme d'un triangle isocèle dont les trois côtés sont : *l'ignorance, la faim et la maladie*. La misère étant la cause et la pauvreté, la traduction en termes de revenu dont on dispose pour faire face à ses besoins selon la définition de Jean Fourastié⁹ Au sujet du besoin de l'être humain, l'auteur attire notre attention et notre réflexion ; il nous fait remarquer que l'homme est un être vivant étrange dont les besoins sont en total désaccord avec la planète où il vit. L'homme a des besoins naturels et des besoins non naturels c'est-à-dire qui relèverait du désir, du psycho-sociologique, difficile à quantifier. (Les Saintes écritures ne

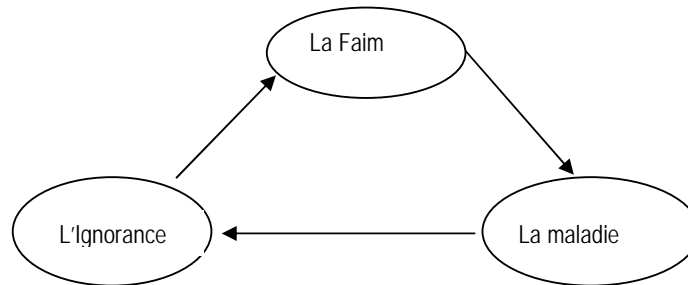
⁷ Maxime Haubert et Pierre-Philippe Rey « Les sociétés civiles face au marché» Editions Karthala 2001 p. 21 et suivantes, considèrent que ONG est une traduction erronée de l'anglais, puisque le terme « no governmental. » désigne ce qui ne relève pas de l'Etat et plus généralement de l'Administration publique (et non du gouvernement) Ainsi, une ONG est tout simplement une organisation privée

⁸ Jacques Fontaines « Ce qu'innover veut dire » Sciences Humaines n°88 de Nov 1998. L'auteur est professeur à l'université de Limoges.

⁹ Jean Fourastié (économiste français 1907-1990) L'inventeur des Trente glorieuses a publié Le grand espoir, Le Machinisme et le bien-être et Les trente glorieuses ou la Révolution invisible.

disent-elles pas que l'homme ne vivra pas de pain seulement mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu !).

Pour la représentation schématique du système misère, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Jean-Paul Maréchal¹⁰ qui observe que l'exigence de développement durable force à redécouvrir que toute décision économique est indissociable d'un recours à l'éthique.



* L'ignorance, c'est l'analphabétisme et l'illettrisme avec toutes les conséquences sociales et économiques. François Perroux ne considère-t-il pas comme dimension sociale du développement durable la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global !¹¹. Il s'agit bien de la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. (La raison d'être de l'UNESCO, UNICEF).

* La faim (et la soif) qui est illustrée par la sous-alimentation et la malnutrition. (les causes de la faim, quels remèdes trouvés) (La raison d'être de la F.A.O., de l'UNICEF, du PNUD).

* Et la maladie ; manque d'hygiène élémentaire aggravée en cela par le non accès aux soins et à l'eau potable. (La raison d'être de l'OMS, de l'UNICEF).

L'entrepreneuriat associatif ou à but non lucratif exerce à titre principal les missions socio économiques et santé publique avec pour principal arme, la volonté de proposer des démarches innovantes en matière de production, de distribution, d'échange, de financement de biens et services qui permet de le distinguer d'autres types d'entrepreneuriat classique. Son originalité consiste à valoriser autrement pour construire un intérêt collectif. Il propose une autre manière de créer une réappropriation communautaire des modalités de valorisation de ce qui a été reconnu utile pour le groupe. Son champ d'action est un champ abandonné par le marché, parce que non profitable pour l'immédiat

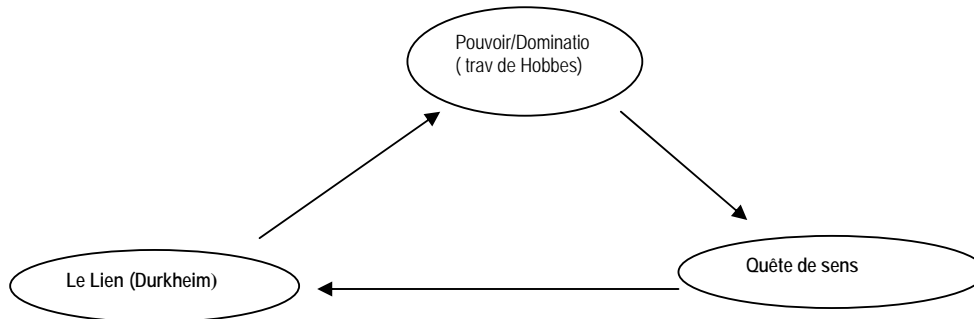
Mais, pour trouver des réponses aux problèmes qu'induit le triangle de la misère, il a recours à un second outil de diagnostic ; le triangle du dialogue de la solidarité et du partage. (que nous appelons le Triangle de l'Herméneutique ou de l'interprétation de la misère).

Le principal intérêt du Triangle de l'Herméneutique est de faire émerger puis d'affirmer la notion de communauté humaine locale et globale (notion que nous développerons ultérieurement).

¹⁰ Jean-Paul Maréchal « Humaniser l'économie » édition sociologie économie 1 Desclée de Brouwer.

¹¹ François Perroux « L'économie du XX^{ème} siècle" première édition 1961, réédition PUG 1991.

Ce triangle nous est inspiré par les travaux de Bruyat et de la notion de dialogique d'Edgar Morin mais également des réflexions de Michel Foucault sur l'herméneutique de l'individu face à la richesse, aux mutations du monde. Celui-ci, également de forme isocèle, qu'on peut inscrire dans un cercle pour en faire un système, est composé de :



* Le lien : Supérieur au bien parce que le bien (échange est réduit à la dimension utilitaire). On doit avoir des liens même quand on a rien à échanger. Alors que l'absence de bien ou son insuffisance « castre », le lien, lui, « encastre ». Le premier joue un rôle exclusif sur l'individu dans ses rapports à l'échange (le marché, la main invisible) avec le groupe ou la société, l'autre joue un rôle inclusif dans la communauté. C'est en cela que nous considérons le lien(travaux de Durkheim) comme étant supérieur au bien (l'espace occupé est fait de lien, de liberté et de conviction forte).

L'individu est épais et complexe, seul le lien fort – et non le bien - permet de vivre ensemble. Le marché (La main invisible) ne répond pas au besoin mais à la demande solvable.

* Pouvoir/Domination (autorité légitime) (Travaux de Hobbes). Représenté par l'Etat et la société civile dont la famille. L'individu ou la famille transmette un patrimoine spirituel. L'individu doit se l'approprier et savoir le remettre en cause. L'Etat et la société civile ont une mission de régulation afin de faire coexister sans obscurantisme les différentes vérités, les économies plurielles et les libertés plurielles. C'est l'une des composantes du concept de gouvernance ; gouvernance urbaine, gouvernance locale. L'autorité doit trouver des règles de régulation des libertés et des convictions fortes et non interdire leur expression ou procéder par « castration » ou bâillonnement.

* La quête de Sens. (L'être humain est soit passionné, soit virtuose de la vérité). Face à la problématique de création de richesse, il se pose un certain nombre de questions parmi lesquelles celles-ci : au nom de quoi et de qui, certaines ne peuvent pas vivre de leurs activités parce que le marché en a décidé autrement ! Pourquoi tout est marchand et tout ce se ramène à la marchandisation ! Quel est le sens de la vie ? Pourquoi seul l'entrepreneuriat marchand est digne d'être labellisé comme tel. Pourquoi seule la démarche de marché est rationnelle, on ne vit pas pour vivre mais on vit pour consommer ? Ce n'est pas sans raison que Amartya Sen souligne que l'économie moderne s'est trouvée considérablement appauvrie par la distance qui l'a éloigné de l'éthique¹².

Enfin, les travaux de Polanyi qui ont influencé l'économie solidaire s'appliquent naturellement à l'entrepreneuriat associatif. Cet auteur identifie quatre principes économiques : le marché, la redistribution, la réciprocité et l'administration économique.

¹² Amartya Sen « L'économie est une science morale » édition La Découverte 1999, éthique et économie , édition PUF 1993.

L'entrepreneuriat associatif favorise le développement de l'économie solidaire dont l'ambition est de combiner la réciprocité, et la redistribution dans un cadre légal et fondé sur la liberté d'adhésion et l'égalité (selon Laville). L'entrepreneuriat associatif cherche à promouvoir la cohabitation de l'économie monétaire avec l'économie non monétaire. Dans l'économie monétaire, la liberté individuelle s'exprime uniquement par le marché alors que l'économie non monétaire sort les échanges de l'anonymat et construit une communauté.

En définitive, l'entrepreneuriat associatif contribue à impulser une dynamique de recentrage de l'activité économique et social plus sur le besoin que sur la demande et s'insurge quant au fondement du droit du marché d'être le seul à autoriser que telle ou telle activité peut être labellisée d'activité économique ou pas. Le bien ne peut et ne doit continuer à être le seul à s'arroger le droit d'auteur de ce qui donne à l'existence de la saveur ; le lien a également son mot à dire. Le P.I.B. doit être complété par l'Indice de développement humain !

1.2. Articuler les outils épistémologiques et éthiques pour faire émerger et affirmer la notion de communauté ; véritable société d'alternative

La communauté est l'ensemble de gens qui vivent ensemble parce qu'ils ont lien, parce qu'ils adhèrent ou sont attachés aux mêmes valeurs fondatrices et garantissant la paix et la liberté des uns et des autres. La socialisation ne peut réussir que si la communautarisation est réussie. Ces valeurs essentielles sont celles de la solidarité et de la responsabilité. Si les éléments appartenant à un groupe sont plutôt surcommunautarisés que socialisés, il est impossible de réussir à construire une société. La société, quant à elle, est l'ensemble des personnes qui décident de vivre ensemble parce qu'elles considèrent qu'il est de leur devoir de se forger un avenir commun en dépit du fait qu'elles ne s'aiment pas, qu'elles ne se ressemblent pas, qu'elles ne partagent pas toujours les mêmes valeurs, en un mot qu'elles n'iraient pas pique-niquer ensemble tous les dimanches. La société revient à vivre différemment ensemble. Ce ne sont pas les articles 1832 et suivants du code civil qui nous démentiront !

En présence des gens qui ont de la peine à faire cette distinction, le marché seul et ses règles classiques de l'échange ne suffisent pas. Dans un contexte de difficultés d'accès à la consommation pour une grande majorité d'individus à travers le monde, quand le bien s'éloigne c'est le lien qui rapproche et la véritable œuvre entrepreneuriale consiste à rendre lisibles et identifiables et appropriables - pour tout un chacun, les fondements de la communauté, la nécessité d'une socialisation réussie afin de faire les de l'appartenance à une société et d'y assumer ses droits et obligations. C'est une véritable œuvre entrepreneuriale que de conduire un projet de développement durable.

Pratiquement, lorsque l'analyse des causes de la misère est faite, suivie de son interprétation, le mode opératoire pour tout projet de développement durable va être de faire affleurer les problèmes de société à travers les rapports entre les sciences, les technologies et leurs influences réciproques entre l'image de soi, et celle de la communauté. Dans un projet de développement local, l'entrepreneuriat associatif amènent les acteurs à s'approprier les instruments-clés de développement durable et de lutte contre la pauvreté. Au cours de cette démarche, l'outil épistémologique qu'est l'approche S.T.S. (Sciences-Techniques-Sociétés).

On fait relever les indications claires du lien avec la société (par exemple la relation existant entre les développements technologiques ou scientifiques et les questions de société correspondante telles que l'analphabétisme, l'illétrisme, la faim et la maladie)¹³. Cette grille permet de corriger des fausses représentations :

Par exemple le problème de la faim¹⁴ : Recherche des causes et esquisse de remèdes

	Hypothèse n°1	Hypothèse n°2
Les causes de la faim	* Identification des facteurs internes d'ordre <i>climatique</i> (inondations, sécheresse) ou <i>technique</i> (état des moyens technologiques), <i>certaines pesanteurs socio culturelles</i> (coutumes, croyances religieuses)	* Accent mis sur les <i>mécanismes socio économiques et politiques</i> , tant nationaux qu'internationaux qui engendrent la faim. Les intérêts et conflits en présence)
Les remèdes possibles	* Accent mis sur les connaissances scientifiques à mettre en œuvre , sur les technologies à promouvoir (recettes scientifico-techniques)	* La mise en œuvre de certains savoirs et techniques passe par la mise en place de mécanismes politiques et/ou de rapports de force où puissent s'exprimer certains choix, décisions ou revendications.

S'intéresser à l'entrepreneuriat associatif amène au questionnement sur le lien entre développement durable et développement humain. Le couple développement durable et le développement humain va-t-il susciter un regain d'intérêt pour l'esprit d'entreprendre ? Si oui pour quelles raisons et de quelles manières ?

Le premier s'inscrit dans le cadre du marché classique et voit en l'humain, un simple moyen d'augmenter la production¹⁵ tandis que le second verrait l'humain comme une fin en soi, et envisagerait son bien-être comme l'unique et l'ultime objectif du développement. Les indicateurs de développement humain indiquent comment la richesse a été créée et partagée mais ne changent pas l'orientation fondamentale de l'économie et son instrument idéal ; le marché. Or, jusqu'à maintenant la vie associative et plus généralement, l'économie sociale et l'économie solidaire voient leur contribution à la richesse nationale systématiquement sous-estimée, quand elle n'est pas ignorée par les indicateurs dominants comme le produit intérieur brut¹⁶.

¹³ En Belgique, le courrier du CETHES a popularisé cette approche sous l'appellation de « grille STS » n° du mois d'Août 1987.

¹⁴ Philippe Mathy « Donner du Sens aux cours de sciences , des outils pour la formation éthique et épistémologique des enseignants » éditions De Boeck Université Paris Bruxelles 1997 (**notre adaptation**)

¹⁵ Rapport mondial sur le développement humain PNUD 1996.

¹⁶ Lettre de mission datée du 25 juillet 2000 du Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire M. Guy Mascoët à M. Patrick Viveret. Transversales n°70 Août 2001 « Reconsidérer la richesse. » n° spécial.

2. La remise en cause de la pertinence des facteurs classiques de production de richesse ?

Un important cadre théorique a été exploré par le prix Nobel d'économie, Amartya Sen, celui des indicateurs de développement humain. Cette théorie a été consacrée par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)

La philosophie générale des « rapports mondiaux sur le développement humain vise à rétablir le lien entre l'économie et l'éthique. En 1996 le PNUD considérait dans son rapport que le développement humain est une fin dont la croissance économique est le moyen ; et fait le constat que les dernières décennies ont montré – on ne peut plus clairement qu'il n'existe pas automatiquement de lien entre croissance économique et développement humain et qu'il importe de consacrer davantage d'attention à la qualité de cette croissance afin de s'assurer qu'elle accompagne les objectifs que sont le développement humain, la réduction de la pauvreté, la protection de l'environnement et la viabilité à long terme du développement.-

Très longtemps ignoré par les agrégats économiques habituels (PIB, PNB) par le fait que leur initiative n'est ni créatrice de richesse ni créatrice d'emplois, l'entrepreneuriat associatif entre par la grande porte à partir des travaux de Amartya Sen et du rapport du PNUD. Il est désormais un entrepreneuriat alternatif. Si la définition de la richesse induit choix de société, cela signifie qu'en diversifiant la définition de la richesse, ceux qui prennent le risque dans le domaine de l'économie solidaire sont aussi des entrepreneurs !

2.1. Naissance et affirmation de nouveaux facteurs de richesse

L'avènement de la théorie de l'indice de développement humain a favorisé un regain d'intérêt dans l'actualité. En 1999, les analyses de « *benchmarking* » des systèmes sociaux menés sous l'égide de la Commission de Bruxelles et le développement de l'évaluation des politiques participent d'un même effort pour apprécier l'impact de l'action publique sur la société sans se limiter aux aspects uniquement économiques. L'I.D.H. mesure les performances globales d'un pays selon trois dimensions fondamentales du développement humain à savoir la longévité, le savoir et un niveau de vie décent ; ces performances étant mesurées par l'espérance de vie, le niveau d'éducation (l'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation) et le revenu.

Cette théorie est complétée par la *théorie du capital social* selon *Robert Putnam*. Le capital social- à la différence de la théorie du capital humain, qui se réduit à l'individu - fait référence à des caractéristiques de l'organisation sociale telles que les réseaux, les normes et la confiance sociale, qui facilitent la coordination et la coopération en vue d'un bénéfice mutuel. Contrairement à la *théorie du capital humain* [théorie développée par *Becker* (un prix nobel d'économie dont les fondements des travaux ont commencé dans les années 1964-65 ; période où la concurrence des deux systèmes dominants – capitalisme américain contre socialisme soviétique-atteignaient son niveau de paroxysme¹⁷) dont le centre d'intérêt est le niveau de formation, la courbe d'expérience et la productivité de l'individu, l'ensemble servant à mesurer l'efficacité, l'efficience et l'effectivité de la ressource humaine dans un contexte de compétition, le capital social ne se réfère pas aux

¹⁷ Mokhtar Lakeha « Concours Administratifs ; Principes d'Economie Contemporaine. » Editions Vuibert Paris 2001.

compétences des individus mais aux compétences collectives qui résultent de la qualité de leurs relations. Par exemple les réseaux d'engagement civique tels que les syndicats, les clubs et les partis politiques, toutes sortes d'association, de réseaux informels de voisinage, les clubs sportifs et les coopératives, sont des manifestations typiques du capital social. Plus ces réseaux sont denses et plus il est vraisemblable que les membres d'une communauté coopèrent en vue d'un bénéfice mutuel. Le capital social est important pour la vie économique parce que les réseaux, les normes et la confiance facilitent la coopération. Il faut toutefois faire remarquer que le capital social ne recouvre pas l'ensemble des indicateurs sociaux. En revanche, lorsque *Amartya Sens* aborde la question des inégalités, il établit un lien avec l'idée de capital social. Prenant en compte le besoin fondamental qu'ont les gens de donner un *sens* à leur mode de vie, l'auteur en vient à considérer que la véritable valeur des richesses économiques réside dans leur capacité à élargir la liberté de choix des individus. Comme théoriciens du capital social, *Sens* met l'accent sur la capacité qu'ont les gens d'agir au sein de la société en vue de leur propre bien-être, ce qui le conduit à insister sur les inégalités affectant l'autonomie et le pouvoir social des personnes et des groupes.

Jusqu'alors considéré comme un secteur dépourvu de force économique parce que les prestations n'ont pas de prix ou marginal parce que se trouve à la marge de la sphère de l'Etat et du marché, grâce aux travaux de Amartya Sens, l'entrepreneuriat associatif a désormais un corps de doctrine et des justifications théoriques. Alors que l'entrepreneuriat classique et néoclassique s'était toujours réclamés des travaux des économistes libéraux pour justifier le rôle universel et intemporel du marché, et donc à contenir ou réduire voire privatiser le rôle de l'Etat, l'entrepreneuriat associatif de type O.N.G. se signale comme le protagoniste de l'Etat et révèle des besoins au Marché notamment dans le domaine des effets externes ou des interdépendances non marchandes. On appelle « effets externes » les conséquences (positives ou négatives) de l'activité d'un agent économique sur d'autres agents économiques qui ne sont pas pris en compte par le système des prix (travaux de François Perroux 1961). On peut aussi citer l'importante contribution des O.N.G. à une clarification du débat entre économie informelle et économie solidaire. L'économie informelle n'est pas à proprement parler un dispositif de développement durable. Pour les gens directement concernés, il s'agit d'un mécanisme de survie s'inscrivant plutôt dans la logique d'une situation obligée, c'est-à-dire de la débrouillardise, selon de Maurice Parodi (précité) L'économie solidaire est, quant à elle, une stratégie de développement inscrite dans un projet de longue durée, stratégie dans laquelle les gens concernés deviennent alors des acteurs conscients. D'ailleurs, au début des années 80, le FMI, qui avait assigné au secteur informel un rôle productif dans un cadre général de survie économique, ne lui définit finalement qu'un rôle plutôt social à partir de 1986.¹

En, sur un autre registre, on pourrait mettre au crédit de l'entrepreneuriat associatif, les lentes et relatives avancées de la notion de citoyenneté au quotidien et de démocratie de proximité. Ce qui contribue à refaire le lien communautaire, faciliter la socialisation et préparer à la vie en société aussi bien sur le plan local, que national et international.

2.2. La méthode de réflexion du tissu social ou du lien, sans imputation au niveau local

Ces dix dernières années, la dynamique de l'entrepreneuriat associatif est de devenir des lieux privilégiés pour toutes les pratiques de développement local et d'économie solidaire. Ce qui signifie que le travail se fait à deux niveaux :

1°) Sur le plan international¹⁸

La collaboration et la coopération entre ONG du Nord et ONG du Sud, prennent une autre orientation. En l'espèce il s'agissait de définir le concept d'économie solidaire et sa viabilité à l'approche du prochain millénaire ; de faire l'inventaire des possibilités dans le cadre des échanges Nord-Sud.

Les principales difficultés auxquelles les porteurs de projets (hommes, femmes, organisations communautaires) sont confrontés sont de deux sortes :

1°) ils sont coïncés entre la logique de l'entreprise privée (principes et règles propres) et l'Etat qui craint que l'associatif se substitue à lui.

2°) comment faire reconnaître par les pouvoirs publics l'importance et la pertinence de logiques transversales là où les institutions sont structurées autour de logiques sectorielles et de programmes compartimentés(Laville 1997).

2°) Sur le plan national (cas français notamment en Seine Maritime et dans la ville de Rouen)(promotion de l'entrepreneuriat péri urbain et rural)

En règle générale, le travail se fait autour de trois axes (qui tiennent compte non seulement du Triangle de la misère mais aussi du Triangle de l'herméneutique et de la démarche STS)

1°) intervention de soutien à des micro-projets à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation ;

2°) défense des droits sociaux de catégories de la population où ils sont particulièrement bafoués- notamment les paysans dans les campagnes et les habitants des bidonvilles, en organisant des comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité, de même qu'à l'équipement collectif en matière de santé et d'éducation ;

3°) mise en œuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités locales autour de priorités qui génèrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples où se traitent en même temps les problèmes liés à l'emploi, l'aménagement du territoire, la santé communautaire, l'alphabétisation des adultes ou la mise en place de centres d'éducation et de centres communautaires.

Ce travail conjugue les outils de remédiation cognitive (Andragogie, PEI) et l'apprentissage à l'entrepreneuriat (dont la méthode MORAINÉ ; c'est-à-dire méthode originale de recherche d'idées nouvelles pour entreprendre).

Enfin, nous entendons par « sans imputation » le fait de ne pas se contenter d'accuser l'Etat, les collectivités territoriales ou les légitimités supranationales mais de renverser leur habituelle injonction paradoxale en prouvant que le capital social du territoire ou du local est à même de proposer un projet viable. C'est aussi le fait de relier le local au global en s'impliquant dans des actions ou toute initiative de nature ou d'effet à faire vivre des personnes d'autres lieux

¹⁸ Conférence internationale sur l'économie sociale au Nord et au Sud à Ostende (400 délégués venant d'une trentaine de pays).

Conclusion

Les ONG sont des entrepreneurs de nouvelles activités. La spécificité de cet entrepreneuriat réside dans l'utilisation adaptée à chaque situation de l'épistémologie mais avec une lecture éthique des instruments d'analyse systémique de la misère et du triangle de l'herméneutique des situations mises en évidence. L'entrepreneuriat associatif – par son développement - bouscule le marché sans remettre en cause ce dernier dans ces principes fondamentaux ; c'est-à-dire en tentant tant bien que mal de replacer l'humain au centre des préoccupations du marché ou en favorisant l'émergence des économies plurielles de marché par ses spécificités selon Maurice Parodi¹⁹ – citant F.Bloch-Lainé à savoir les quatre fonctions des associations qui sont :

1°) La fonction d'avant garde ou d'innovation sociale qui implique d'une part, une aptitude particulière à déceler les besoins sociaux, et d'autre part, à les satisfaire ou tout au moins à les signaler ou à les révéler

2°) La fonction de production de services de proximité à moindre coût pour la collectivité ou fonction de création de gratuité

3°) La fonction de réfection du tissu social ou de socialisation

4°) La fonction d'accompagnement des personnes démunies, exclues - que Gérard Orange²⁰ appelle *la médiation citoyenne*. L'auteur inscrit la médiation citoyenne dans la troisième typologie de la démocratie ; le partenariat ou la démocratie de médiation. Les collectivités territoriales n'étant donc pas toujours en mesure de répondre à une demande. Alors elles construisent une offre complexe, que l'on retrouve dans maints dispositifs publics, capables d'apporter une réponse personnalisée à des personnes dont les besoins, en leur absence, demeureraient non révélés. Dans cette offre de proximité, les pouvoirs publics ne peuvent plus être les seuls acteurs. Ils doivent décentraliser leurs compétences, composer avec l'environnement, coproduire le bien collectif avec des acteurs privés, regroupés au sein d'associations et de structures juridiques aux caractéristiques hybrides. Pour Gérard Orange, si l'action non marchande de quelques-uns améliore le sort de certains, la société augmente la satisfaction globale. La médiation citoyenne, exercée librement par des entreprises ou des associations, le plus souvent en coopération avec les acteurs publics, a pour but de contribuer au bien-être collectif des citoyens. Lorsque l'Etat ou les collectivités publiques ne parviennent plus à maîtriser la complexité des situations économiques, sociales ou culturelles que l'évolution des sociétés crée d'une façon inéluctable, ces derniers, par toutes les formes de délégation, de déconcentration, de décentralisation ou de dévolution- les quatre « D. » répartissent les compétences et tentent de faire en sorte que la prise de décision se rapproche de son terrain d'action.

Fort de ses quatre fonctions, l'entrepreneuriat associatif a influencé les orientations nouvelles au marché, une redéfinition de la notion de facteurs de richesse et des instruments de sa mesure (PNB, PIB), d'inventer de nouvelles règles de répartition de la richesse et de l'accès à la richesse. (Indice de développement humain). N'en demeure pas moins que sa principale limite réside dans l'absence des infrastructures et de la qualité de ses offres, étant donné qu'il ne vit que du bénévolat de ses membres, des dons, subventions et autres effets d'aubaine...

¹⁹ Maurice Parodi « Sciences Sociales : spécificités méritoires des associations » Une seule solution, l'association ? La Revue du M.A.U.S.S. n° 11, 1^{er} semestre 1998, éditions La découverte/M.A.U.S.S.

²⁰ Gérard d'Orange est Directeur du CREGO et Directeur de l'IUP à l'université de Rouen) « La démocratie dans les villes françaises » Actes des deuxièmes Rencontres « Ville-Management » sous la direction de Le Duff R et Rigal J-J, Presses universitaires de Pau et des Pays de l'Adour 1998.

Les sciences de gestion sont en quelque sorte sommées d'explorer l'entrepreneuriat associatif. Sa contribution est gigantesque. D'une part la théorie du droit d'ingérence humanitaire du milieu des années quatre-vingts et quatre-vingts et dix a été la nouvelle force du droit international pour prévenir les conflits et faire avancer la paix, il est à parier que la théorie des indices de développement humain emprunte le même chemin en sciences de gestion. D'autre part, la littérature managériale relève l'intérêt porté sur l'idée de responsabilité sociale attendue de la part des entreprises et renforce ainsi, la prise de conscience sur l'importance de la dimension humaine ; on fait référence à des valeurs telles « l'éthique » « l'équitable » pour indiquer que les engagements de l'entreprise ne se limitent plus qu'aux salariés et aux clients mais s'étendent à l'ensemble de toute la communauté : contribution directe à la protection de l'environnement, à la protection de la culture, à la préservation de la santé primaire etc ; on parle d'entreprise citoyenne. Enfin, l'intérêt pour les sciences de gestion d'approfondir la question de l'entrepreneuriat associatif est aussi de démontrer scientifiquement que dans le domaine de la motivation des entrepreneurs associatifs, tout dépend de la hiérarchie des besoins de chacun. Le slogan d'une association caritative se résumant par « servir d'abord » n'empêche pas la possibilité pour certains acteurs de « se servir d'abord ». Le credo n'est pas toujours le bénévolat ; valeur ajoutée essentielle mais le privilège de travailler pour telle ONG à des fins de prestige ou de rémunération conséquente.. D'ores et déjà, on parle depuis un certain nombre d'années de la gouvernance ; depuis la gouvernance urbaine jusqu'au niveau du territoire et niveau internationale. Les effets d'externalité imposent qu'on élabore des instruments clés pour lutter contre la pauvreté et consolider le développement -qui doit être durable.

La nécessaire pratique de la gestion collective implique que l'on stimule la participation des communautés ; des communautés socialisées, solidaire et responsable. L'enjeu est de repenser les territoires et de reconfigurer les espaces. Le développement durable induit des logiques transversales et non sectorielles, une approche protagoniste du marché, de l'Etat et de l'entrepreneuriat aussi bien marchand que non marchand ; que « le lucravolat fasse de la place au bénévolat » ne fut que parce que ce dernier est incontournable et qu'il fait émerger une définition novatrice des facteurs de richesse.

Compléments de bibliographie

- 1) Une seule solution, l'association ? (La revue du M.A.U.S.S. édition Ladécouverte/MAUSS 1998).
- 2) Gouvernance et Territoires ruraux (Presses de Université du Québec Québec Canada 2000).
- 3) Humaniser l'économie (Sociologie Economique Desclée de Brouwer Paris 2000).
- 4) Les non-dits de la bonne gouvernance. Editions Karthala 2001.
- 5) Aménagement du Territoire « Rapport du Conseil d'Analyse Economique » Documentation Française Paris 2001.
- 6) Développement « Rapport du Conseil d'analyse économique » Documentation française Paris 2001.

- 7) Les sociétés civiles face au marché. Editions Karthala Paris 2000.
- 8) Le développement local. Editions Syros (2è édition revue et augmentée) Paris 2001.
- 9) L'entreprise et l'hexagone « Rapport au ministre de l'économie et des finances » Documentation Française/Editions de Bercy Paris 2001.
- 10) Créateurs et Créations d'entreprises ; de la révolution industrielle à nos jours « Actes de colloque » sous la direction de Jacques Marseille (ADHE Association pour le développement de l'Histoire Economique) Paris 2000.
- 11) Rapport mondial sur le développement humain 2000 (PNUD publié par éditions DeBoeck Université Paris 2000.
- 12) Rapport général sur la pauvreté « Fondation Roi Baudouin, Editions ATD Quart Monde Belgique 2000.
- 13) Exclusion et liens financiers « Rapport du centre Walras 2001 sous la direction de J.M. Servet . » Economica Paris 2001.
- 14) Le croisement des savoirs ; Quand le quart monde et l'Université pensent ensemble, Editions Quart Monde Paris 2000.
- 15) L'Afrique politique ; réformes des Etats Africains. Editions Karthala Paris 2001.